

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 187

Artikel: Abattoirs de la municipalité de Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

yeux sur le groupe dénudé, qu'il laissa échapper un tel *co-co-rico* de stupéfaction, qu'il faillit détacher sa crête !

Le matin, réveillé par ce cri formidable, sortit précipitamment de sa niche, mais y rentra plus vite encore, quand il eut vu les misérables canards frissonnant au vent du matin. Deux mères poules qui sortait en même temps de la grange, entourées de leurs poussins jetèrent des piaulements indignés, rassemblèrent au plus vite leurs petits sous leurs jupes et les emmenèrent dans un coin reculé de la ferme.

La fermière, la première debout, comme d'habitude, ouvrit la porte de la bassecour.

Les malheureux canards, honteux, n'ayant pas même la ressource de serrer la queue et de porter bas l'oreille, étaient là, tremblants, la chaire violacée ; ils n'avaient pas la force de pousser un couac de plainte.

La fermière regardait avec étonnement ses canards plumés et vivants !... En femme économie, elle fut de suite enchantée de les voir en vie, et comme femme avisée, elle se souvint de son bocal de cerises à l'eau-de-vie. Elle comprit toute l'aventure.

— Les gloutons ! fit-elle, Aussi bien, c'est de ma faute.

Elle rentra dans sa cuisine pour réfléchir au parti qu'elle avait à prendre.

Les canards étaient vivants, ça, c'était évident ; mais ils allaient périr de froid, infailliblement. Que faire ?... Les plumes jetées là-bas ?... Oui, mais remplumer subitement un canard est autrement difficile que de le plumer. Dame nature seule pourrait se charger d'une telle besogne.

Tout à coup, une idée vint à la brave fermière :

— Ah ! s'écria-t-elle, ça y est ! Nous allons leur faire des gilets de flanelle !

Ce qui fut dit, fut fait.

Aussitôt toutes les filles de ferme, appelées à la rescouasse, se mirent à confectionner des vestons, découpés dans des vieux jupons et des caleçons, mises bas du fermier et de sa femme.

Les gilets, essayés au préalable, allèrent aux canards... comme des gants.

L'histoire ajoute que ces oiseux aquatiques une fois retournés à leur étang, allèrent désormais par groupes sympathiques : les gilets provenant du même caleçon nagerent ensemble d'un côté, tandis que les autres, provenance du même jupon, allèrent de l'autre. Les canards en gilet de flanelle regrettèrent leur vêtement humain, une fois leurs plumes revenues.

MORALE :

Il ne faut jamais se griser, on risque trop de se faire plumer.

ALFRED DE SAUVENIÈRE.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 185 du *Pays du Dimanche* :

726. ANAGRAMME.

Epris. Prise.

727. SYNONYMES.

Qui peut plus.

Q uerelle. — *Dispute.*

Q uion. — *Concorde.*

— inquiétude. — *Tourment.*

P olitesse. — *Urbanité.*

E pée. — *Glaive.*

U sage. — *Coutume.*

U ravail. — *Labour.*

P ureux.	— <i>Craintif.</i>
U ne.	— <i>Phœbé.</i>
U nivers.	— <i>Monde.</i>
U érieux.	— <i>Grave.</i>

728. CONTRAIRES.

Peut moins.

P aresse.	— <i>Activité.</i>
E nclume.	— <i>Marteau.</i>
U niformité.	— <i>Variété.</i>
U apage.	— <i>Silence.</i>
M alheur.	— <i>Bonheur.</i>
O rgueil.	— <i>Modestie.</i>
I ngratitude.	— <i>Reconnaissance.</i>
N aturel.	— <i>Artificiel.</i>
—	— <i>Entrée.</i>

729. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES

CONSONNES.

ÉPIGRAMME.

La faveur des princesses est morte, Malherbe, en cet âge brutal ; Pégase est un cheval qui porte Les grands hommes à l'hôpital.

MAYNARD.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Rossignol des Roches an Noirmont ; Un catholique saluant l'arrivée à Porrentruy de l'Évêque du Diocèse ; Un suisse ému ayant entendu du haut des Alpes la sonnerie harmonieuse des cloches le soir du 1^{er} Août, rappelant le souvenir de la fondation de la Confédération helvétique ; Lubin se réjouissant de revoir Porrentruy ; Souhaits de bienvenu à la Jurassia à St Brais.

734. LOGOGRIPHE.

Sur huit pieds, vêtement fait de dentelle fine ; Je suis ville, sur sept, d'une île Philippine ; Sur six, dans le filet que jette le pêcheur ; Sur cinq, je suis une offre utile au voyageur ; Otez un pied, et dans la maison animale Je suis le sexe fort ; sur trois pieds par malheur, Pandore me sortit de sa boîte fatale.

735. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES ET VOYELLES.

Remplacer les * des mots suivants par les voyelles et consonnes correspondantes qui ont été supprimées et l'on obtiendra une pensée de Montesquieu qui constitue une vérité de grande actualité :

P* u* r* u* s* r* a* s* e* o* d* i* f* u* a* o* r* a* r* o* e* e* r* s* g* .

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de Juillet 1901.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chaufrage	Recettes	Fr.	Cr.
Buchwalder	—	6	—	1	—	20	16	8	—	—	119	—	—
Courbat	—	3	2	2	—	22	13	3	1	—	112	—	—
Oser	—	1	4	2	—	14	13	8	—	—	104	—	—
Girmler Th. Vve.	—	1	2	—	—	12	11	—	—	—	61	—	—
Grédy P.	—	—	2	1	—	9	9	1	—	—	53	50	—
Pinaton E.	—	3	2	4	—	24	22	12	—	—	155	—	—
Voillat Gust.	—	2	—	4	—	14	10	—	—	—	83	—	—
Scherrer E.	—	3	1	3	—	18	11	3	—	—	101	—	—
Grimler Paul	—	4	—	2	—	22	14	4	—	—	107	—	—
Charles Schick	—	2	2	5	—	9	—	1	—	—	77	50	—
<i>Particuliers</i>													
Schaltenbrand	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—	—
Quiquerex	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	50	—
Total	—	25	15	24	—	165	120	40	1	—	976	50	—

736. MOTS EN LOSANGE.

X	1. Consomme.
X X X	2. Amas.
X X X X X	3. Secrétaire de Céceron.
X X X X X X	4. L'un des sept rois de Rome
X X X X X	5. Privé de l'ouïe.
X X X	6. Demeure des oiseaux.
X	7. Chef de Ninive.

737. ÉPITAPHE.

Quel est le Poète qui composa pour lui-même cette Épitaphe :

Ci-gît un chevalier qui sans cesse courut, Qui sur les grands chemins naquit, vécut, mourut, Pour prouver ce qu'a dit le sage, Que notre vie est un voyage.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 13 courant.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Buix. — Le 4 août à 2 h. pour discuter et cas échéant adopter le règlement des eaux, qui est actuellement déposé au secrétariat communal.

Bassecourt. — Le 4 août à 2 h. 1/2 pour prendre connaissance d'un rapport du conseil paroissial et statuer sur une requête.

Courrendlin. — Le 11 à 10 h. pour nommer un conseiller.

— *Assemblée bourgeoise* le 4 à 1 h. pour se prononcer sur la construction d'un chemin et sur une requête de la commune municipale.

Courtetelle. — Le 4 à 12 h. 1/2 pour décider si la classe supérieure sera mise au concours.

Montmelon — Le 11 août à 2 h. pour passer les comptes et décider si l'on votera une subside pour la construction de la route le longs du Doubs.

Damvant. — Le 11 août après l'office au local ordinaire pour passer les comptes.

Cote de l'argent

du 1er Août 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 102. 50 le kilo. Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 104. 50 le kilo

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.